



► Note de synthèse

mai 2020

Prévenir l'exclusion du marché du travail : remédier à la crise de l'emploi des jeunes provoquée par le COVID-19

► Le COVID-19 accentuera les difficultés actuelles du marché du travail auxquelles sont confrontés les jeunes femmes et hommes

La pandémie du COVID-19 est passée du stade de crise sanitaire à la pire récession économique et au pire ralentissement du marché de l'emploi depuis la Deuxième Guerre Mondiale. Les premières données dont nous disposons font état des conséquences désastreuses que le COVID-19 aura sur l'économie et le marché du travail mondial pendant de nombreuses années. Ses conséquences sur la jeunesse risquent d'être très sévères. La crise est susceptible d'être particulièrement grave pour les jeunes¹ sur trois aspects : (1) des perturbations dans l'éducation, la formation et l'enseignement professionnel; (2) des difficultés accrues pour les jeunes demandeurs d'emploi et les nouveaux arrivants sur le marché de l'emploi ; et (3) des pertes de revenus et d'emploi ainsi qu'une détérioration de la qualité des emplois.

Les dernières prévisions du FMI pour 2020 (avril) font état d'une chute de 3 pour cent du PIB mondial, ce qui est bien plus grave que lors de la crise financière mondiale au cours de laquelle la baisse du PIB n'a été que de 0,1 pour cent (2009).² Selon le modèle de prévision immédiate du BIT,³ le nombre d'heures de travail à l'échelle mondiale sera inférieur de 10,7 pour cent au cours du second trimestre 2020 par rapport au quatrième trimestre de 2019, ce qui correspond à une perte de 305 millions d'emplois à temps plein.

Même dans le meilleur des cas, les jeunes sont confrontés à une situation difficile sur le marché de l'emploi. Au niveau mondial, les jeunes entre 15 et 24 ans sont environ trois fois plus susceptibles d'être au chômage que les adultes de la première tranche d'âge de

¹ Dans cette note, les jeunes sont âgés de 15 à 24 ans conformément à la définition des Nations Unies des jeunes et aux définitions statistiques de l'OIT, sauf indication contraire. Les adultes sont âgés de 25 ans et plus, tandis que les adultes de la première tranche d'âge sont âgés de 25 à 54 ans.

² <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO>

³ Observatoire de l'OIT 4ème édition, <https://www.ilo.org/global/topics/coronavirus/lang--fr/index.htm>

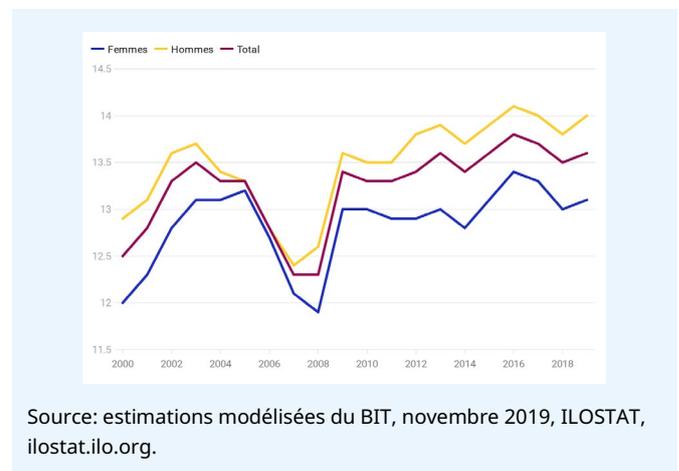
25 ans et plus.⁴ Avant le début de la crise du COVID-19, le chômage concernait 67,6 millions de jeunes des deux sexes, soit 13,6 pour cent des jeunes actifs. Depuis la crise financière économique mondiale, le taux de chômage mondial des jeunes n'est pas revenu aux chiffres d'avant 2008 et s'est maintenu au-dessus de 13 pour cent ces dernières années, en particulier pour les jeunes hommes (Figure 1).

Le pourcentage de jeunes sans emploi, formation ou éducation (NEET) révèle une sous-utilisation importante du travail des jeunes. Même avant la pandémie, environ un cinquième des jeunes à l'échelle mondiale, soit 267 millions de personnes étaient sans emploi, formation ou éducation (NEET), objectif 8.6 des ODD. Le taux de NEET est particulièrement élevé chez les jeunes femmes des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure où il atteint 40 pour cent.

Les jeunes sont concentrés dans des emplois qui les rendent vulnérables aux pertes de revenus et d'emplois dans le contexte de la crise du COVID-19. Plus de trois jeunes actifs sur quatre occupaient des emplois informels en 2016, chiffre qu'il convient de comparer aux 60 pour cent d'adultes de 25 ans et plus. Les jeunes qui occupent des emplois informels ne bénéficient d'aucune protection sociale ou d'autres prestations liées à l'emploi. En outre, les jeunes sont surreprésentés dans le taux de pauvreté des travailleurs⁵ et dans les formes de travail les moins protégées, comme par exemple le travail temporaire et les petits boulots. En outre, les jeunes de moins de 30 ans représentent 70 pour cent des flux migratoires internationaux.⁶

Des écarts importants de rémunération entre les sexes et une ségrégation professionnelle entre les hommes et les femmes persistent également. Les jeunes femmes passent beaucoup plus de temps à des activités non rémunérées de soins et de tâches ménagères que les jeunes hommes. La fermeture généralisée des écoles et l'absence de services de gardes d'enfants ne font qu'alourdir le double fardeau souvent porté par les jeunes femmes en matière de soins.

► **Figure 1. Taux de chômage mondial des jeunes (%) avant la crise du COVID-19, 2000-2019**



La pandémie du COVID-19 provoque une crise multidimensionnelle chez les jeunes du monde entier qui risque également d'amplifier les inégalités qui existent au sein des pays ainsi qu'entre les pays. A l'échelon national, les vulnérabilités auxquelles sont exposés les jeunes n'ayant accès à aucune formation/éducation en ligne de même que la ségrégation entre les sexes risquent de s'accroître encore. Au niveau des pays, les différences de réponses en matière d'impact et de politique sur le marché du travail menacent de désavantager encore plus les pays qui ont les plus grands besoins en matière de développement. En outre, une fois la reprise amorcée, si aucune mesure de soutien n'est prise, il existe un risque que des formes plus flexibles et moins sûres de travail soient plus souvent proposées aux jeunes, comme cela s'est déjà produit à la suite de la crise financière et économique mondiale.

Les résultats préliminaires d'une enquête montrent que les jeunes du monde entier ont été sévèrement touchés par la crise du COVID-19. 17 pour cent des personnes ayant répondu à une enquête du BIT-Initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes indiquent avoir cessé de travailler depuis le début du COVID-19. Bien que les personnes interrogées indiquant un arrêt ou une réduction d'activité soient plus nombreuses dans les pays à haut revenu, les jeunes travailleurs des pays de tout

⁴ OIT (2020): *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2020*, disponible à l'adresse: https://www.ilo.org/global/publications/WCMS_737661/lang--en/index.htm (pour la version complète: https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_737648.pdf)

⁵ Cela est exact pour ce qui concerne la pauvreté extrême et modérée au travail correspondant respectivement à un revenu par habitant de moins de US\$1.90 PPP et US\$3.10 PPP par jour.

⁶ OIT. *Les tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2017*.

niveau de revenu ont été durement touchés, ce qui a également eu des effets négatifs sur la santé mentale des jeunes qui ont répondu à l'enquête.

La réponse politique apportée à la crise du COVID-19 doit être urgente, globale et ciblée. Il faut notamment mettre l'accent sur les jeunes en formation, ceux qui ont le

statut NEET, ainsi que sur les jeunes occupant des emplois informels et d'autres groupes plus durement touchés, comme les jeunes femmes et les jeunes travailleurs migrants. Le dialogue social et les partenariats avec la participation effective des jeunes doivent renforcer cette réponse.

► **L'histoire se répète – Leçons apprises des récessions précédentes**

L'expérience des récessions passées suggère que les jeunes seront parmi ceux qui seront le plus durement touchés par la crise économique causée par la pandémie qui risque d'affecter l'entrée des jeunes sur le marché de l'emploi pendant un certain temps.

Le taux de chômage des jeunes varie beaucoup plus fortement que celui des adultes pendant les récessions. La figure 2 montre que pour chaque augmentation d'1 point du taux de chômage des adultes, le taux de chômage des jeunes augmente en moyenne de 2,1 points. Les jeunes sont donc touchés de manière disproportionnée aussi bien par la diminution des embauches que par les réductions d'effectifs qui accompagnent la récession (cf. Encadré 1).

► **Encadré 1. Pourquoi les jeunes sont-ils touchés de manière disproportionnée par les récessions ?**

Les jeunes constituent une grande part de tous les nouveaux demandeurs d'emploi. Entre 15 et 24 ans, c'est précisément la période où la plupart des personnes entrent pour la première fois sur le marché du travail. La première réaction d'une entreprise qui doit faire face à une chute abrupte des commandes de ses produits ou services consiste à diminuer ou interrompre l'embauche de demandeurs d'emploi qui appartiennent à cette tranche d'âge, et, comme il y a un plus grand nombre de demandeurs d'emploi qui sont en concurrence pour un nombre limité d'emplois, ce sont les jeunes qui sont désavantagés par rapport aux travailleurs ayant de l'expérience.

Cela coûte moins cher de licencier les jeunes: Les récessions se traduisent aussi par une augmentation des licenciements et les jeunes ont en moyenne passé moins de temps au travail que les personnes plus âgées. Ainsi les jeunes coûtent moins cher à licencier parce que:

- Les institutions qui protègent le marché de l'emploi, comme la législation sur la protection de l'emploi, imposent généralement une augmentation des coûts liés au licenciement des travailleurs ayant de l'ancienneté ;
- Les jeunes sont plus susceptibles d'occuper des emplois moins protégés, tels que des emplois temporaires ou informels et sont moins susceptibles d'adhérer à un syndicat ;⁷
- Les travailleurs continuent d'acquérir des compétences liées à leur travail (et surtout propres à l'entreprise) longtemps après leur embauche et donc leur productivité au sein de l'entreprise tend à augmenter avec l'expérience. Cela signifie que le licenciement d'employés plus expérimentés est également plus coûteux pour les entreprises car cela entraîne une perte de productivité.

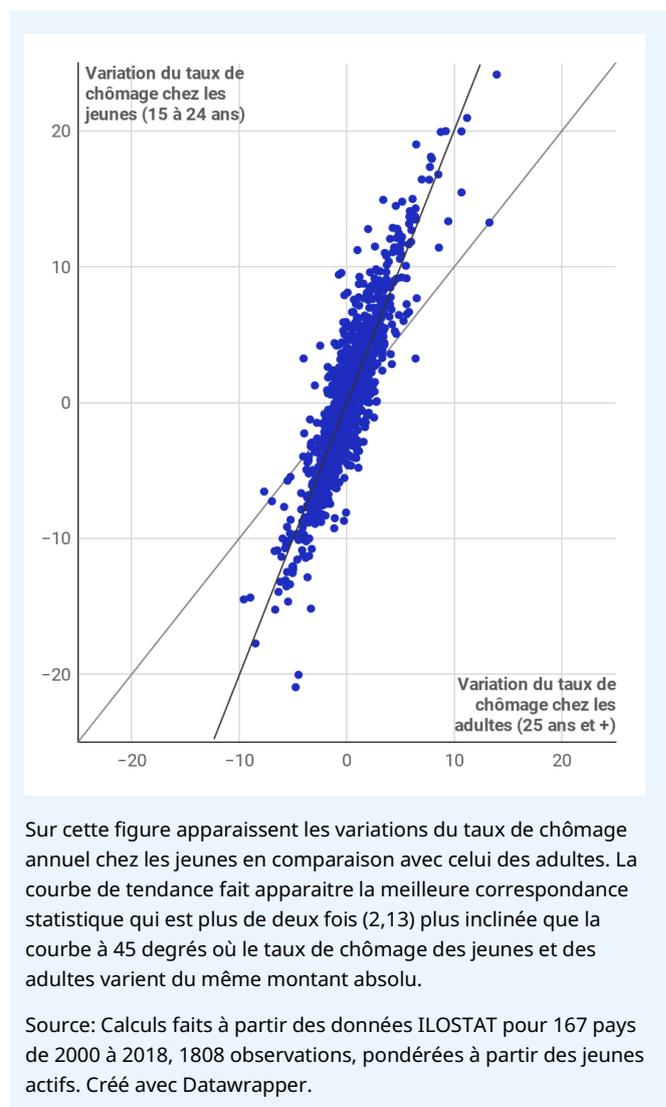
L'augmentation du chômage de longue durée et l'exclusion des jeunes du marché du travail est le plus grand danger lié à la situation actuelle. Les récessions passées montrent non seulement que le chômage des jeunes augmente de manière rapide et significative au

⁷ Dans tous les pays pour lesquels des données sont disponibles dans la base de données ICTWSS, les jeunes âgés de 15 à 24 ans sont moins susceptibles d'être adhérents à un syndicat que les adultes âgés de 25 à 54 ans. En moyenne, la densité syndicale parmi les jeunes (13,1 pour cent) correspond à moins de la moitié que pour les adultes de la première tranche d'âge (27,3 pour cent). Sur la base des données de la dernière année disponible pour 35 pays. Voir, Jelle Visser, [ICTWSS Data base, version 6.1.:Amsterdam Institute for Advanced Labour Studies AIAS, October 2019](#)

début des périodes de récession économique mais qu'il se maintient à des niveaux plus élevés qu'avant la crise bien après la reprise économique.⁸ Au cours de la crise financière économique mondiale (CFEM), le chômage de longue durée a augmenté de manière beaucoup plus rapide chez les jeunes que chez les adultes au sein de l'Union Européenne;⁹ en outre, il a continué à augmenter même lorsque le taux de chômage global des jeunes diminuait (Figure 3).

Bien que de courtes périodes de chômage ne soient pas inhabituelles pour un jeune en début de carrière, si le chômage se prolonge, il risque d'avoir des effets dramatiques qui durent toute une vie sur les compétences, le salaire et l'emploi d'un individu.¹⁰ Les données empiriques montrent que lorsqu'un jeune entre sur le marché de l'emploi en période de crise économique, cela peut impacter sa situation sur le marché du travail pendant une décennie, voire plus. En raison de mauvaises conditions économiques, les jeunes échouent dans leurs premières tentatives de trouver un emploi ou se retrouvent dans des emplois qui ne correspondent pas à leur niveau de formation.¹¹ Etant donné que la récession provoquée par la crise du COVID-19 est bien plus grave que ce que l'on a connu lors de précédents épisodes, les pertes de revenus pour les jeunes du monde entier au cours des années à venir risquent d'être bien plus graves. Des pertes de revenus de longue durée risquent donc d'affecter des promotions entières qui ont eu la malchance d'obtenir leurs diplômes scolaires ou universitaires pendant la récession de 2020 et se retrouvent en concurrence pour postuler sur des postes en nombre réduit pendant les années à venir.¹²

► **Figure 2. Les variations du taux de chômage des jeunes sont plus prononcées que celles du chômage des adultes, 2000-2018 (points de pourcentage)**



⁸ Verick, S. 2009: [Who is hit hardest during a financial crisis? The vulnerability of young men and women to unemployment in an economic downturn](#). IZA Discussion Paper no. 4359. (Bonn, IZA).

⁹ O'Higgins, N. [The impact of the economic and financial crisis on youth employment: Measures for labour market recovery in the European Union, Canada and the United States](#). Employment working paper no. 70. (Geneva, ILO).

¹⁰ Gregg, P. 2001. "The impact of youth unemployment on adult unemployment in the NCDS." *Economic Journal*. F626-E653. Gregg, P.; Tominey, E. 2005. "The wage scar from male youth unemployment." *Labour Economics* 12: 487-509.

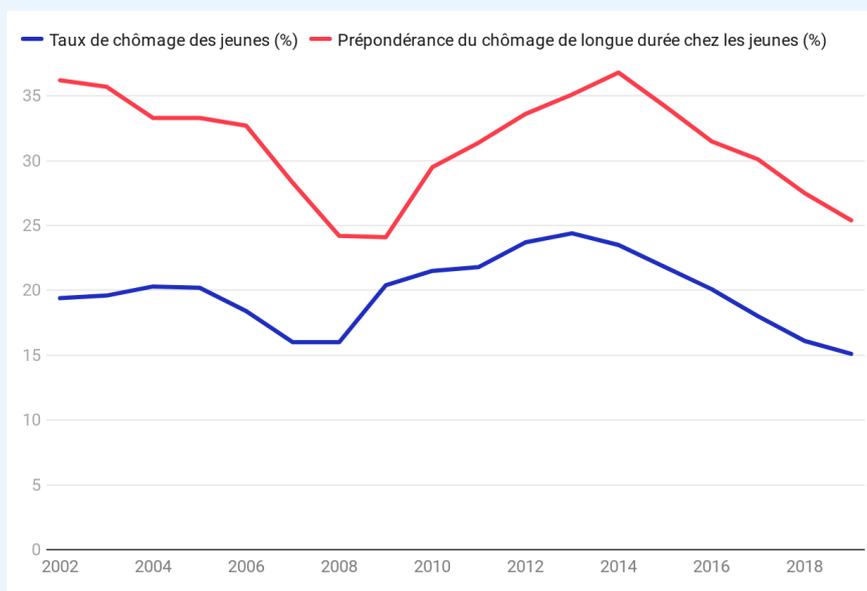
¹¹ Des estimations récentes aux Etats-Unis indiquent que dans le cas d'une légère récession qui fait monter le taux de chômage de 3 points, la perte de revenus cumulés se situe à environ 60 pour cent d'une année de salaire. Cf. Schwandt, H. and T. von Wachter (2019) "Unlucky Cohorts: Estimating the Long-Term Effects of Entering the Labor Market in a Recession in Large Cross-Sectional Data Sets", *Journal of Labor Economics*, 2019, vol. 37, no. S1, pp. S161-S198.

¹² Kahn, L. J. 2010. "The long-term labor market consequences of graduating from college in a bad economy". *Labour Economics*, Vol. 17, No. 2, 303-316.

► Note de synthèse

Prévenir l'exclusion du marché du travail : remédier à la crise de l'emploi des jeunes provoquée par le COVID-19

► Figure 3. Taux de chômage des jeunes et prépondérance du chômage de longue durée chez les jeunes de l'Union Européenne, 2002-2019



Moyennes pour l'Union Européenne (27 pays). La prépondérance du chômage de longue durée chez les jeunes (sur une année) est calculée en pourcentages des jeunes au chômage.

Source: Calculs faits à partir des données Eurostat, <https://ec.europa.eu/eurostat>. Créé avec Datawrapper.

La crise financière et économique mondiale (CFEM) a eu un certain nombre de conséquences négatives, qui ont été visiblement plus marquées pour les jeunes arrivants sur le marché du travail que pour les acteurs du marché du travail déjà en place (Figure 4). L'emploi des jeunes a diminué beaucoup plus que l'emploi des adultes pendant la CFEM. Un aspect est peut-être plus pertinent par rapport à la situation actuelle, concerne les formes d'emploi plus flexibles et moins protégées, comme par exemple le travail temporaire ou à temps partiel, qui ont été utilisées comme variables d'ajustement pendant la crise, et ont proportionnellement beaucoup plus augmenté chez les jeunes que chez les adultes au moment où l'Europe sortait de la crise de 2009. L'une des conséquences, c'est qu'en 2019, un jeune travailleur sur deux occupait un emploi temporaire dans l'Union Européenne alors que ce taux tombait à moins d'un sur huit chez ceux qui avaient 25 ans ou plus.¹³

Alors que la crise économique et financière mondiale a eu un impact considérable sur le taux de chômage des jeunes dans le monde entier, l'impact a été encore plus

important dans les pays à haut revenu, plus particulièrement en Europe et aux Etats-Unis. De 2008 à 2013, le taux de chômage des jeunes a augmenté de 3,9 pour cent au sein de ces économies (Figure 5). Lorsque la situation de ces pays à revenu élevé s'est améliorée de 2014 à 2019, le taux de chômage des jeunes a diminué davantage que lors de la crise économique et financière précédente. En revanche, le taux de chômage des jeunes dans les pays à revenu intermédiaire a augmenté de 2014 à 2019 de manière plus importante qu'à la suite de la CFEM, traduisant des ralentissements et une fragilité économique dans un certain nombre d'économies émergentes au cours des dernières années (par ex. le Brésil). Le taux de chômage des jeunes est non seulement bien moins élevé dans les économies pauvres, mais il a aussi été moins impacté par la CFEM. Etant donné que la plupart des jeunes travaillent dans l'économie informelle, le taux de chômage des jeunes dans les pays à faible revenu ne traduit pas de manière précise la sous-utilisation de la main-d'œuvre et est moins lié à la croissance économique.

¹³ Eurostat, <https://ec.europa.eu/eurostat/web/labour-market/>

► Note de synthèse

Prévenir l'exclusion du marché du travail : remédier à la crise de l'emploi des jeunes provoquée par le COVID-19

► Figure 4. Variations des pourcentages dans les types d'emploi pour les jeunes (15-24) et les adultes (25-49) au sein de l'Union Européenne, 2007-14 et 2014-19



La figure montre les variations en pourcentage de l'emploi total, l'emploi partiel et l'emploi temporaire pendant la récession (2007-14) et la reprise (2014-19) chez les jeunes (15 à 24 ans) et les adultes (25 à 49 ans) de manière séparée pour l'Union Européenne (27 pays).

Source: Calculs faits à partir des données Eurostat, <https://ec.europa.eu/eurostat>. Créé avec Datawrapper.

► Figure 5. Variations des taux de chômage des jeunes après la crise financière et économique mondiale par groupe de pays en fonction de leur revenu

	Taux de chômage (2019) (%)	Variations du taux de chômage (2008-13) (point de pourcentage)	Variations du taux de chômage (2014-19) (point de pourcentage)
Monde	13.6	1.3	0.3
Monde : Faible revenu	6.4	0.2	-0.1
Monde : Revenu intermédiaire de la tranche inférieure	16.3	1.6	1
Monde : Revenu intermédiaire de la tranche supérieure	15.1	0.7	2
Monde : Revenu élevé	11	3.9	-4.8

Source: estimations modélisées du BIT, novembre 2019. Créé avec Datawrapper.

Les jeunes des pays développés, qui ont un marché de l'emploi 'plus flexible,' sont plus exposés. Dans les pays ayant une législation de protection de l'emploi plus faible,

le taux de chômage des jeunes a augmenté et le taux d'emploi des jeunes a diminué beaucoup plus rapidement que dans les pays offrant des emplois plus protégés.¹⁴

¹⁴ O'Higgins, N. 2012. "This Time It's Different? Youth Labour Markets during 'The Great Recession'", *Comparative Economic Studies*, Vol. 54, No. 2, 395-412.

► Est-ce différent cette fois-ci ? L'impact de la crise du COVID-19 sur le marché du travail pour les jeunes

Contrairement aux crises précédentes, la crise du COVID-19 diffère dans la mesure où les marchés du travail ont été impactés par des chocs tant au niveau de la demande que de l'offre résultant de mesures presque universelles de distanciation physique et de confinement, notamment un confinement rigoureux dans une majorité de pays. L'effondrement du commerce mondial, des flux de capitaux, du tourisme et des migrations crée une deuxième série d'effets qui portent préjudice aux économies et aux marchés du travail dans le monde entier. Du fait de cet important ralentissement économique, une augmentation forte et durable du chômage et du sous-emploi des jeunes est probable.

La crise du COVID-19 représente une crise multidimensionnelle pour les jeunes du monde entier.

Le trilemme qui se pose aux jeunes est : 1) une perturbation de la formation et de l'enseignement qui pourrait réduire leurs perspectives d'emploi et leurs revenus dans le futur; 2) la vague de suppressions d'emplois et de fermetures d'entreprises et de start-ups qui réduisent les revenus et l'emploi allant de pair avec une atteinte aux droits du travail, et 3) l'augmentation des obstacles pour trouver un emploi auxquels doivent faire face les jeunes qui entrent pour la première fois sur le marché du travail ou qui étaient déjà sans emploi avant la crise, notamment les jeunes femmes qui, en général, connaissent les taux les plus élevés de NEET.

Afin d'identifier et d'évaluer l'impact de la crise du COVID-19 sur les jeunes sur ces trois aspects, les données suivantes sont utilisées :

1. **Situation antérieure à la crise:** Une analyse de base des jeunes en difficulté à partir de leur niveau scolaire,

la sous-utilisation de la main-d'œuvre, des NEET, des secteurs les plus touchés et du caractère informel des emplois.

2. **Impact actuel:** Les chiffres les plus récents concernant l'impact sur l'emploi et le chômage des jeunes à partir d'une enquête sur la main-d'œuvre, des données administratives ainsi que des éclairages d'une enquête récente du BIT-Initiative mondiale sur l'emploi décent des jeunes.

Des millions de jeunes étaient déjà au chômage ou en sous-emploi avant la crise du COVID-19

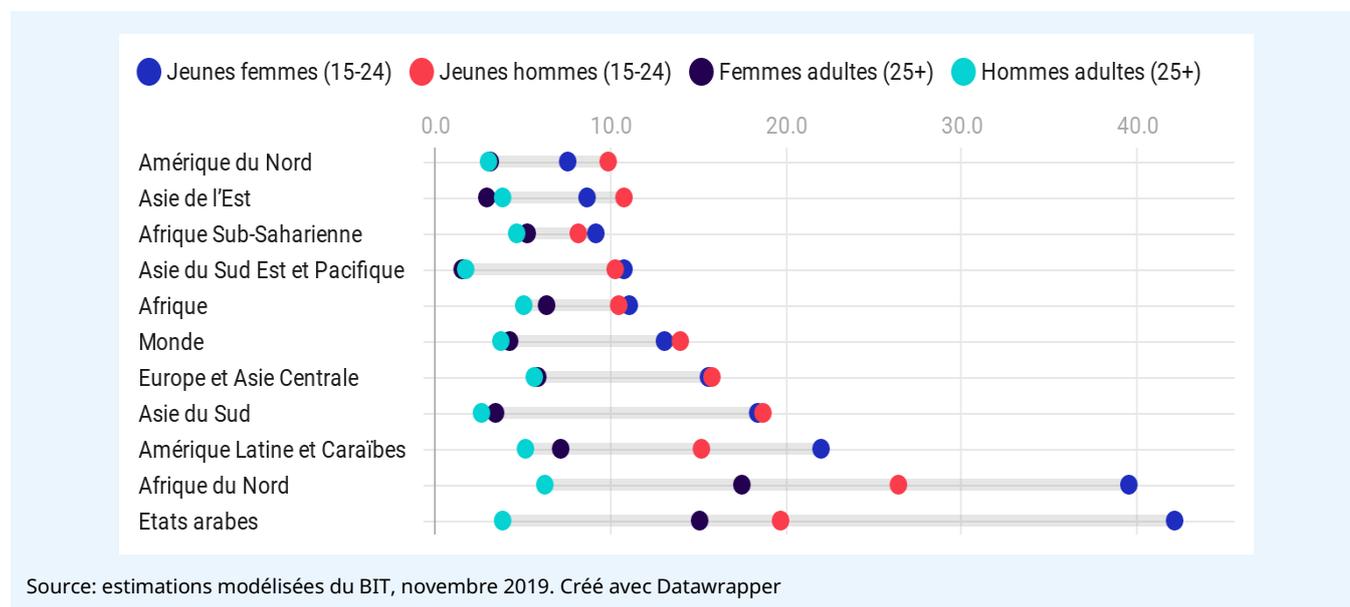
Le BIT estime qu'il y avait 67,6 millions de jeunes des deux sexes au chômage en 2019, ce qui représente 13,6 pour cent des jeunes actifs. Conformément aux tendances historiques, les dernières données montrent que le taux de chômage en 2019 était plus élevé chez les jeunes que chez les adultes (double, voire plus) (figure 6). Dans les régions où le taux de chômage est le plus élevé, à savoir les Etats Arabes, l'Amérique Latine et les Caraïbes, le taux de chômage des jeunes femmes a tendance à être encore plus élevé.

Une perspective plus globale sur la sous-utilisation de la main-d'œuvre montre qu'un nombre important de jeunes, notamment de femmes, sont en situation de sous-emploi lié à la durée du travail et font partie de la main-d'œuvre potentielle, qui inclut les travailleurs découragés qui ont abandonné toute recherche d'emploi (figure 7). Le taux de jeunes femmes sans emploi, formation ou éducation dépassait 31 pour cent en 2019.

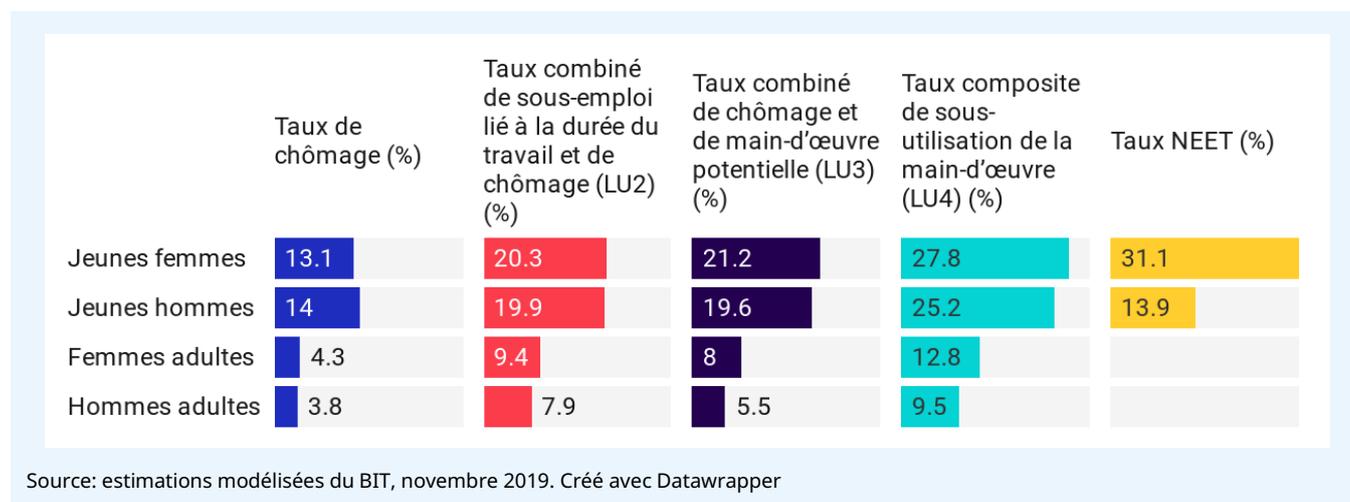
► Note de synthèse

Prévenir l'exclusion du marché du travail : remédier à la crise de l'emploi des jeunes provoquée par le COVID-19

► Figure 6. Taux de chômage en 2019 (%), par région



► Figure 7. Mesures de sous-utilisation de la main-d'œuvre en 2019 (%), par région



Le nombre d'offres d'emploi s'est effondré depuis le début de la pandémie laissant peu de possibilités aux nouveaux arrivants sur le marché du travail et aux jeunes récemment licenciés de trouver un emploi. Au cours des dernières semaines, les données disponibles révèlent une baisse importante des offres d'emploi par suite du ralentissement économique. Selon le Bureau des Statistiques Nationales, les offres d'emploi ont diminué de 24,8 pour cent au Royaume Uni en février-avril 2020 par rapport à l'année précédente.¹⁵ La baisse des offres d'emploi a été la plus forte dans le secteur de l'hôtellerie

et de la restauration (-41,5 pour cent). Le manque d'emplois vacants constituera une très grande difficulté pour les jeunes demandeurs d'emploi dans les années à venir, ce qui risque d'augmenter le nombre de jeunes demandeurs d'emploi découragés qui cessent toute recherche d'emploi. Ceci a été observé, par exemple, en Afrique du Sud après la CFEM, ce qui a eu pour résultat une augmentation importante du nombre de personnes découragées. Cette situation mis les décideurs politiques face à des défis encore plus complexes puisqu'il a fallu

¹⁵ <https://www.ons.gov.uk/employmentandlabourmarket/peoplenotinwork/unemployment/datasets/vacanciesbyindustryvac02>

faire revenir davantage de jeunes sur le marché de l'emploi lorsque la reprise s'est amorcée.¹⁶

Les jeunes sont affectés par le grave déclin économique des secteurs les plus touchés

178 millions de jeunes travaillent dans les secteurs durement touchés et sont menacés de mise à pied et d'importantes pertes de revenu. La 2^{ème} édition de l'Observatoire de l'OIT qui a été publiée le 7 avril montre que, par suite de la pandémie, certains secteurs ont subi de sévères ralentissements en termes de croissance économique comme l'hôtellerie et la restauration, le commerce de gros et de détail, l'industrie manufacturière, l'immobilier ainsi que d'autres activités économiques.¹⁷ Avant le début de la pandémie du COVID-19, 178 millions de jeunes du monde entier, soit plus de 4 jeunes actifs sur 10, travaillaient dans les quatre secteurs les plus sévèrement touchés par la crise en termes de réduction d'emploi et de temps de travail (tableau 1). En outre, les jeunes qui travaillent dans ces secteurs sont surreprésentés dans les emplois faiblement rémunérés et n'offrant aucune protection.

Alors que les jeunes femmes représentent moins de 39 pour cent de l'emploi des jeunes au niveau mondial, elles constituent presque 51 pour cent de l'emploi des jeunes dans l'hôtellerie et la restauration, 41,7 pour cent dans le commerce de gros et de détail et 43,8 pour cent dans l'immobilier et les autres activités de services.

Environ trois quarts des jeunes qui travaillent dans ces quatre secteurs durement touchés (131 millions) travaillent dans le secteur informel. La majorité d'entre eux se trouvent dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure où 54 millions de jeunes travaillant dans le secteur informel étaient employés dans les

secteurs les plus durement touchés lorsque la crise du COVID-19 a commencé.

En première ligne de la pandémie se trouvent le personnel soignant et les travailleurs sociaux. Dans le monde, il y a 11,8 millions de jeunes qui travaillent dans ce secteur et il existe pour eux un risque sérieux d'être exposés au COVID-19 sur le lieu de travail. Environ 74 pour cent des jeunes qui travaillent dans ce secteur sont des femmes.

La persistance des inégalités hommes-femmes dans le monde du travail augmente la vulnérabilité des jeunes femmes aux conséquences économiques de la crise du COVID-19, ce qui accentuera par la suite les difficultés pour parvenir à l'ODD 5 sur l'égalité des sexes. Les données dont nous disposons pour 39 pays avant le COVID-19 révèlent un énorme fossé entre les hommes et les femmes : les jeunes femmes consacrent pratiquement trois fois plus de temps aux activités de soins et aux tâches ménagères non rémunérées que les hommes (11 pour cent de temps consacré contre 4,4 pour cent).¹⁸ La fermeture généralisée des écoles et l'absence de services de gardes d'enfants ne font qu'alourdir le double fardeau souvent porté par les jeunes femmes, notamment celles qui ont des enfants en bas âge, en matière de travail rémunéré et non rémunéré.

Par conséquent, les jeunes femmes sont susceptibles de rencontrer d'énormes difficultés pour combiner leur emploi avec une charge croissante de soins non rémunérés. Par rapport aux travailleurs plus âgés, leurs conditions de travail sensiblement moins stables peuvent entraîner une pression supplémentaire qui affectera de manière négative leur bien-être au niveau individuel et exacerbera les pratiques discriminatoires existant sur le lieu de travail. Dans les pays où le travail reprend, alors que les écoles restent encore totalement ou partiellement fermées, la gestion d'un travail rémunéré et des soins sera encore plus difficile.

¹⁶ Verick, S. (2011). "Giving up Job Search during a Recession: The Impact of the Global Financial Crisis on the South African Labour Market", *Journal of African Economies*, Vol. 21, No. 3, pp. 373-408.

¹⁷ Cf. Observatoire de l'OIT, 2^{ème} édition, https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/WCMS_740982/lang--fr/index.htm

¹⁸ Indicateur ODD 5.4.1, <https://unstats.un.org/>, données collectées, avril 2020.

► Tableau 1: Estimations mondiales de jeunes travaillant dans les secteurs difficiles

Secteur économique	Impact de la crise sur la production économique	Situation de référence de l'emploi des jeunes (15-24 ans)			Situation de référence de l'emploi de la population en âge de travailler (15 ans+)	
		Niveau d'emploi (millions)	Part dans l'emploi des jeunes au niveau mondial (%)	Part de jeunes femmes dans l'emploi total des jeunes (%)	Niveau d'emploi (millions)	Part des jeunes dans l'emploi total par secteur (%)
Commerce de gros et de détail; réparation de véhicules automobiles, de motocycles	Elevé	74.8	17.5	41.7	482.0	15.5
Activités de fabrication	Elevé	59.2	13.8	36.9	463.1	12.8
Immobilier: activités commerciales et administratives	Elevé	16.4	3.8	43.8	156.9	10.5
Activités d'hébergement et de restauration	Elevé	28.1	6.6	50.8	143.7	19.6
Transport, entreposage et communication	Moyen -élevé	21.0	4.9	16.4	204.2	10.3
Arts, spectacles et loisirs et autres services	Moyen -élevé	28.4	6.6	60.3	179.9	15.8
Activités extractives	Moyen	2.9	0.7	22.6	21.7	13.2
Activités financières et d'assurance	Moyen	4.6	1.1	54.7	52.2	8.8
Construction	Moyen	33.1	7.7	5.4	257.0	12.9
Agriculture, sylviculture et pêche	Faible-moyen	123.7	28.9	36.0	880.4	14.0
Services publics	Faible	2.0	0.5	21.3	26.6	7.5
Administration publique et défense; sécurité sociale et obligatoire	Faible	8.6	2.0	33.3	144.2	6.0
Santé et action sociale	Faible	11.8	2.7	74.2	136.2	8.6
Education	Faible	13.2	3.1	69.5	176.6	7.5

Source: Note: Les évaluations d'impact sont basées sur l'évaluation faite par le BIT des données financières et en temps réel (cf. l'Observatoire de l'OIT, 2ème édition, publiée le 7 avril 2020), données de référence ILO STAT sur la répartition de l'emploi par secteur (ISIC Rev. 4) et micro-données harmonisées du BIT.

► Note de synthèse

Prévenir l'exclusion du marché du travail : remédier à la crise de l'emploi des jeunes provoquée par le COVID-19

► Encadré 2: Travail à domicile et numérisation: avantages ou désavantages pour les jeunes?

La numérisation a accéléré l'automatisation du travail, ce qui élimine ou modifie certaines fonctions de travail, ainsi que la création d'emploi par le biais de plateformes digitales. Le ralentissement économique provoqué par la pandémie peut servir à accélérer l'automatisation et ce risque est plus élevé pour les emplois exercés par les jeunes.¹⁹ La crise du COVID-19 a suscité encore plus de débats sur l'économie des plateformes, même si elle ne représente qu'une part modeste (mais en augmentation) de l'emploi des jeunes, et sur le télétravail qui n'est pas possible pour tous les travailleurs et tous les postes.²⁰

Avant la pandémie du COVID-19, la plupart du télétravail ne se pratiquait que de manière occasionnelle, avec un faible pourcentage de travailleurs qui y avaient recours, essentiellement des professionnels en milieu de carrière et des personnes occupant des postes de directions ayant un haut niveau de responsabilité. Le BIT estime que seul 15 à 18 pour cent des travailleurs dans le monde occupent des emplois et vivent dans des pays où les infrastructures nécessaires leur permettent d'effectuer efficacement leur travail depuis leur domicile.

Le "confinement massif" a eu pour résultat l'augmentation du travail à domicile (pas seulement digital) étant donné que les entreprises imposent à leurs employés de passer au télétravail chaque fois que cela est possible. Cependant, nombreux sont les jeunes qui continuent à travailler à l'extérieur de chez eux parce que ce ne sont pas des personnes à haut risque et qu'ils sont nombreux à occuper des emplois pour lesquels le télétravail est impossible.

Le BIT note que les jeunes travailleurs ont de meilleures performances que les adultes dans des environnements riches en nouvelles technologies.²¹ Cela laisse à penser qu'ils peuvent s'adapter plus facilement à un travail faisant un usage plus intensif de la technologie, ainsi qu'à une formation/éducation, des méthodes et/ou à la recherche d'emploi virtuelles. Cependant, le besoin de

se former et d'être présent sur le lieu de travail est particulièrement pertinent pour les jeunes qui arrivent sur le marché du travail. L'apprentissage en milieu de travail, comme par exemple les apprentissages et les stages sont des points d'entrée cruciaux pour les jeunes mais qui subissent également beaucoup de perturbations pendant cette crise.

Les données de la dernière enquête sur la main-d'œuvre confirment que les jeunes sont les plus durement touchés par la crise du COVID-19

Les données récentes font état d'une augmentation massive du taux de chômage des jeunes depuis février 2020, notamment pour les jeunes femmes. Au Canada, entre février et avril 2020, le taux de chômage a augmenté de 14,3 points de pourcentage pour les jeunes hommes (de 12,7 à 27,1 pour cent) et de 20,4 points de pourcentage pour les jeunes femmes (de 8 à 28,4 pour cent) (figure 8a). L'augmentation pour les adultes (hommes et femmes) a été très inférieure (juste un peu plus de 6 points de pourcentage). Un scénario identique se retrouve aux États-Unis où le taux de chômage pour les jeunes hommes (âgés de 16 à 24 ans) a augmenté de manière comparable entre février et avril 2020 (de 8,5 à 24 pour cent), alors que l'augmentation pour les femmes a été bien supérieure (de 7,5 à 29,8 pour cent) (figure 8b). En Australie, les données hebdomadaires (expérimentales) sur les salaires révèlent une baisse de 18,5 pour cent du nombre d'employés de moins de 20 ans, ce qui est beaucoup plus élevé que pour les autres tranches d'âge (figure 8c). Des tendances similaires concernant le taux de chômage des jeunes apparaissent dans d'autres pays (par ex. la Chine, l'Irlande, la République de Corée, les Pays-Bas et la Suisse).

¹⁹ OIT. Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2017. Consulter également, <https://www.brookings.edu/blog/the-avenue/2020/03/24/the-robots-are-ready-as-the-covid-19-recession-spreads/>

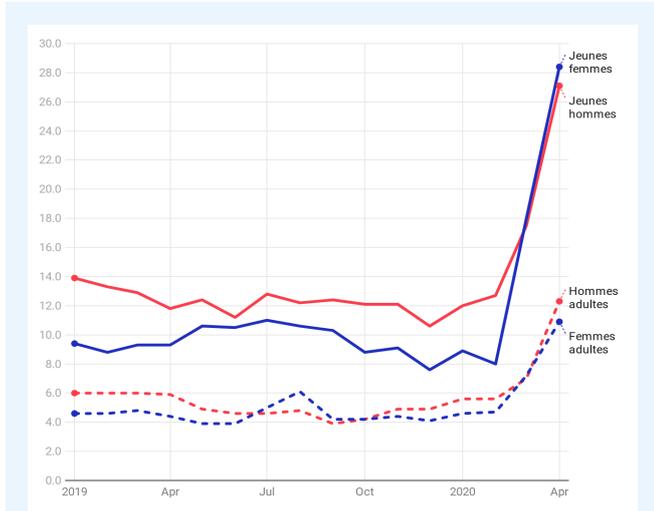
²⁰ OIT: Guide pratique sur le télétravail pendant la pandémie du COVID-19 pour les décideurs politiques et les entreprises, à venir. OIT-Eurofound. 2017. [Travailler en tout temps, en tout lieu: les effets sur le monde du travail](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_544138.pdf). Pour le rapport complet : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_544138.pdf

²¹ OIT (2017) Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2017. Par exemple, les jeunes travailleurs de moins de 30 ans sont typiquement capables d'exiger des salaires horaires plus élevés que leurs collègues plus âgés. Voir également, Pinedo Caro, L. et al. "Young people and the gig economy", dans Dasgupta, S. & Chacaltana, J., eds. (à venir) Are the youth ready for the future? (Genève, OIT).

► **Note de synthèse**

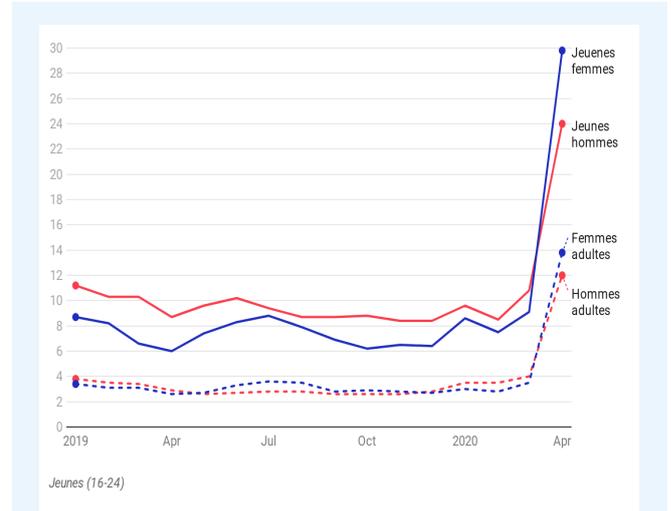
Prévenir l'exclusion du marché du travail : remédier à la crise de l'emploi des jeunes provoquée par le COVID-19

► **Figure 8a: Tendances du taux de chômage (%) au Canada pendant la crise du COVID-19, janvier 2019 – avril 2020**



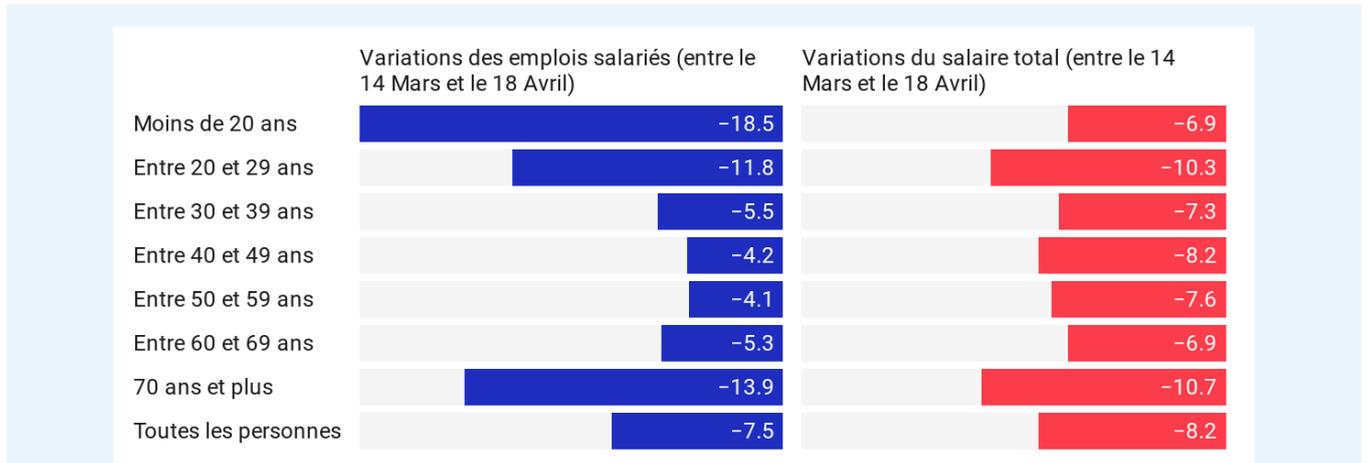
Source: ILOSTAT; Données de l'enquête sur la main-d'œuvre. Créé avec Datawrapper

► **Figure 8b: Tendances du taux de chômage (%) aux Etats-Unis pendant la crise du COVID-19, janvier 2019 – avril 2020**



Source: ILOSTAT; Données de l'enquête sur la main-d'œuvre. Créé avec Datawrapper

► **Figure 8c: Impact du COVID-19 sur les emplois et revenus hebdomadaires en Australie (mars/avril 2020)**



Source: Bureau australien des statistiques, Emplois et salaires hebdomadaires en Australie, Semaine se terminant le 18 avril 2020. Créé avec Datawrapper

Toutefois, les changements du taux de chômage ne révèlent pas toute l'étendue de la crise. Les données disponibles²² montrent qu'entre février et avril 2020, le taux de participation des jeunes à la main-d'œuvre a diminué de 7,1 points de pourcentage en Australie, 11,7 points au Canada, 1,9 point dans la République de Corée et 7,5 points aux Etats-Unis. La baisse du taux de

participation des adultes de plus de 25 ans va de 0,4 point de pourcentage en République de Corée à 4,2 points au Canada. Avec les contraintes liées à la recherche d'emploi, le défi consiste à s'assurer que les jeunes ne rompent pas leurs liens avec le marché du travail, ce qui rendrait leur retour encore plus difficile lors de la reprise économique.

²² Voir ILOSTAT, ilostat.ilo.org

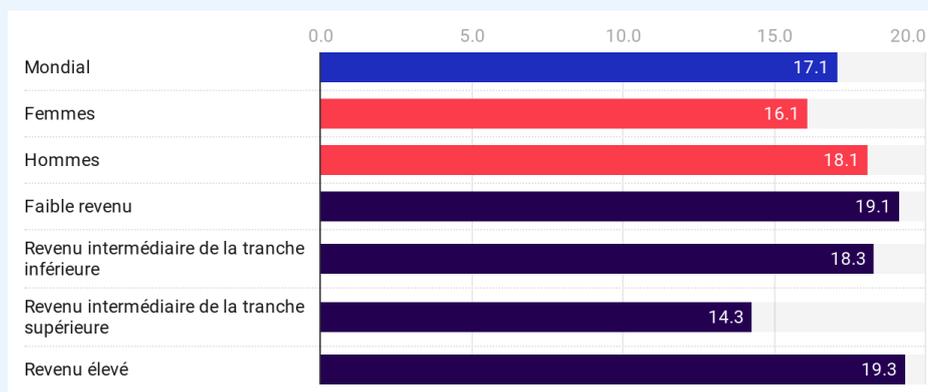
► Note de synthèse

Prévenir l'exclusion du marché du travail : remédier à la crise de l'emploi des jeunes provoquée par le COVID-19

Le fait que les jeunes, et notamment les jeunes femmes, subissent les plus lourdes conséquences de la crise du COVID-19, traduit leur surreprésentation dans les secteurs durement touchés, comme l'hôtellerie et la restauration ainsi que le commerce de détail, où les jeunes travaillent généralement pour des salaires plus faibles et dans des emplois non protégés, souvent comme travailleurs salariés journaliers occasionnels dans les pays à faible revenu. Ces jeunes hommes et femmes ont perdu des emplois qui leur apportaient peu ou pas de protection et ils se retrouvent face à la perspective du chômage de longue durée qui va affecter de manière négative leurs emplois et leurs rémunérations dans les années à venir.

► Les conclusions de l'enquête confirment que les jeunes du monde entier ont été sévèrement touchés par la crise du COVID-19.²³ Les résultats préliminaires d'une enquête BIT-Initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes indiquent que 17 pour cent des personnes ayant répondu à l'enquête ont arrêté de travailler depuis le début du COVID-19, contre 11 pour cent de ceux qui sont âgés de 30 à 39 ans.²⁴ Alors que les impacts liés aux arrêts de travail sont plus prononcés dans les pays à revenu élevé, les jeunes travailleurs dans les pays de tous niveaux de revenu ont été fortement touchés (figure 9).

► Figure 9: Part des jeunes (âgés de 18 à 29 ans) qui ont arrêté de travailler à la suite de la pandémie du COVID-19 (Enquête mondiale sur le COVID-19 et les Jeunes)



La figure représente la part des jeunes (âgés de 18 à 29 ans) ayant indiqué qu'ils avaient arrêté de travailler depuis la crise du coronavirus par rapport à tous ceux qui travaillaient avant la crise.

Source : Enquête sur le COVID-19 et les Jeunes (voir Annexe) *. Créé avec Datawrapper

Pour les jeunes qui ont conservé leur emploi, le nombre d'heures de travail a été réduit de 23 pour cent et les conséquences sur les revenus sont immenses avec 42 pour cent de jeunes actifs qui indiquent une baisse légère ou importante de leurs revenus depuis le début du COVID-19. La moitié des étudiants qui ont répondu estiment qu'ils prendront du retard dans leur formation et 10 pour cent s'attendent à ne pas pouvoir terminer leurs études actuelles.

Ces conséquences et incertitudes risquent de causer d'importants dégâts sur la santé mentale des jeunes. 60 pour cent des jeunes femmes et 53 pour cent des jeunes hommes qui ont répondu envisagent leurs perspectives de carrière avec beaucoup d'incertitude et d'appréhension. Si l'on utilise une échelle standard de mesure de la santé mentale,²⁵ plus de la moitié des jeunes soumis à l'enquête sont devenus vulnérables à l'anxiété ou la dépression. Les jeunes qui ont arrêté de travailler,

²³ Cf. Annexe pour plus de détails sur l'enquête menée par le BIT et les partenaires de l'Initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes.

²⁴ Fondé sur plus de 13 000 réponses reçues au 21 mai 2020.

²⁵ Évaluation basée sur l'échelle courte du bien-être mental de Warwick-Edinbourg (Short Warwick-Edinburgh Mental Well-being Scale) (SWEMWBS) © NHS Health Scotland, University of Warwick and University of Edinburgh, 2006.

présentent le risque le plus élevé d'anxiété ou de dépression.

La crise provoque d'énormes perturbations dans l'éducation, la formation et l'apprentissage en milieu de travail

La crise du COVID-19 a provoqué d'énormes perturbations à cause des fermetures d'écoles, d'universités et d'établissements EFTP, ainsi que de l'interruption des stages et apprentissage. Avant que la pandémie ne frappe, environ 496 millions de jeunes qui suivaient un enseignement secondaire supérieur, un enseignement post-secondaire non supérieur et un enseignement supérieur et se retrouvent maintenant victimes d'énormes perturbations dans leurs études.²⁶ D'après les résultats préliminaires d'une enquête récente de l'OIT-UNESCO-Banque Mondiale, environ 98 pour cent des personnes qui ont répondu à l'enquête indiquent une fermeture totale ou partielle des établissements de formation technique et professionnelle ainsi que des centres de formation dans toutes les régions, et trois sur quatre font état de l'annulation ou du report d'examens et d'évaluations à cause de la progression de la pandémie. Plus de deux tiers des formations sont actuellement dispensées à distance et environ un organisme de formation sur deux a mis ses cours en ligne.²⁷ Il s'agit là d'une transition remarquable étant donné que seulement un centre de formation sur cinq proposait des cours en ligne avant la crise. Cependant, les fermetures complètes d'écoles sont les

plus élevées en Afrique, région la moins équipée pour passer à l'enseignement et la formation à distance, y compris les cours en ligne. Les données initiales d'une autre enquête du BIT révèlent une perturbation massive de l'offre de formation pour les apprentis et les stagiaires existants, et pronostiquent une forte réduction du recrutement de nouveaux apprentis.²⁸

Les jeunes des pays à faible revenu (et des ménages à faible revenu du monde entier) se heurtent à des obstacles considérables pour accéder à internet (et aux ordinateurs), indispensables pour participer au télé-enseignement. Des contraintes similaires existent pour les écoles, notamment les établissements publics, en termes de capacité à passer de l'apprentissage en face-à-face à l'apprentissage en ligne. Par conséquent, les disparités en termes d'accès à internet et aux ordinateurs risquent d'aggraver les inégalités existantes, à la fois entre les pays et au sein des pays. L'UIT estime que près de 71 pour cent des jeunes âgés entre 15 et 24 ans utilisaient internet en 2017, contre 48 pour cent de la population totale.²⁹ Ce taux d'utilisation d'internet chez les jeunes varie cependant, de 40 pour cent en Afrique à 96 pour cent en Europe.

Les perturbations dans l'éducation et la formation menacent d'imposer des pertes de revenus tout au long de la vie aux jeunes qui sont forcés d'abandonner leurs études. Par exemple, les estimations pour les Etats-Unis suggèrent que quatre mois d'éducation perdus en raison des fermetures d'écoles se traduiront par une perte future de revenus de 2.5 billions de dollars ou 12,7 pour cent du PIB.³⁰

²⁶ Fondé sur les données d'inscriptions de l'UNESCO, uis.unesco.org

²⁷ L'enquête conjointe de l'OIT-UNESCO-WBG sur les formations dispensées par les établissements EFTP pendant le COVID-19 a été conduite sur une période de 6 semaines du 5 avril au 15 mai 2020. L'enquête a reçu 1 348 réponses en provenance de 126 pays.

²⁸ L'enquête a été réalisée conjointement par l'OIT, CE, ETF, Cedefop, GAN, OCDE, UNESCO, et Groupe de la Banque Mondiale. Les premiers résultats doivent être interprétés avec prudence car ils reposent sur 208 réponses et l'enquête n'est pas terminée.

²⁹ Cf. ITU ICT Faits et Données chiffrées 2017, <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/facts/default.aspx>

³⁰ Psacharopoulos, G., Patrinos, H., Collis, V. and E. Vegas (2020) "The COVID-19 cost of school closures, Education plus Development", Education plus Development, Brookings Institution, Avril 29, 2020, <https://www.brookings.edu/blog/education-plus-development/2020/04/29/the-covid-19-cost-of-school-closures/>

► Des réponses politiques urgentes, à grande échelle et ciblées en matière d'emploi sont nécessaires pour éviter une génération perdue

La crise multidimensionnelle du COVID-19 menace d'affecter gravement les jeunes en raison de perturbation dans l'éducation et la formation, en plus des conséquences que les licenciements et les faillites d'entreprises auront sur les jeunes. Pour les jeunes entrants sur le marché du travail et ceux qui sont déjà au chômage, en sous-emploi et marginalement attachés à la population active, la crise aura des conséquences à long terme à moins que des interventions politiques soient immédiates, suffisantes et ciblées pour atteindre les jeunes dans le monde entier, en particulier ceux qui sont les plus vulnérables pendant les ralentissements économiques graves. Conformément au cadre politique du COVID-19 de l'OIT, des réponses sont nécessaires à travers quatre piliers, basés sur les normes internationales du travail: stimuler l'économie et l'emploi; soutenir les entreprises, les emplois et les revenus; protéger les jeunes travailleurs sur le lieu de travail et s'appuyer sur le dialogue social pour trouver des solutions.³¹

Stimuler l'économie et l'emploi

Une politique budgétaire contracyclique pour améliorer le chômage des jeunes en période de crise.

La réponse en termes de politique budgétaire doit être rapide et décisive, et mise en œuvre avant que la récession ne restreigne davantage l'espace budgétaire.³² Jusqu'à présent, la politique budgétaire a accordé une priorité appropriée à l'aide au revenu pour les entreprises et les travailleurs afin de soutenir leur survie jusqu'à ce

que les mesures de confinement soient levées. Une fois la phase de reprise amorcée, la politique budgétaire devra repasser en mode relance en soutenant la (ré-)entrée dans l'éducation/formation et sur le marché du travail des jeunes, en particulier ceux qui appartiennent aux groupes les plus durement touchés. Les récessions précédentes ont montré qu'une politique budgétaire visant l'augmentation des dépenses publiques est susceptible d'être plus efficace que des allègements fiscaux. Des politiques macroéconomiques, de l'emploi et sociales bien conçues et coordonnées ont des effets qui se renforcent mutuellement en favorisant la reprise économique et de l'emploi.³³

Des politiques de l'emploi et économiques ciblées.

Etant donné que les secteurs les plus durement touchés absorbent généralement des parts élevées de l'emploi des jeunes, des mesures sectorielles ciblées, alignées sur la vision nationale de développement post-pandémique (notamment dans les domaines émergents comme les énergies renouvelables, les nouvelles technologies, etc.) pourraient servir de base à une reprise économique en faveur des jeunes et permettraient une évolution vers un marché du travail plus équitable et durable.

³¹ Ce cadre complet se base sur la Résolution de la CIT "La crise de l'emploi des jeunes: Appel à l'action" (2012) qui a mis en avant une approche pluridimensionnelle fondée sur des éléments probants pour favoriser la croissance en faveur de l'emploi et la création d'emplois décents pour les jeunes, fondée sur:

1. Politiques de l'emploi et économiques en faveur de l'emploi des jeunes
2. Employabilité, notamment l'éducation, la formation et les qualifications, passage de l'école à la vie active
3. Politiques du marché du travail
4. Entrepreneuriat et travail indépendant des jeunes
5. Des droits pour les jeunes

³² Ebell, M. and O'Higgins, N. 2015. [Fiscal policy and the youth labour market](#). ILO EMPLOYMENT Working Paper No. 200.

³³ OIT. 2013. [World of Work Report 2013: Repairing the economic and social fabric](#) (Genève). O'Higgins, N. 2019. [Relever le défi de l'emploi des jeunes : Derniers éléments concernant des questions politiques essentielles](#) (Genève, OIT).

Soutenir les entreprises, les emplois et les revenus

Un soutien ciblé pour améliorer les compétences des jeunes, augmenter la productivité et endiguer la diminution de demande de main-d'œuvre. Les incitations fiscales pour favoriser la demande de main-d'œuvre doivent comprendre une augmentation des dépenses pour les programmes actifs du marché du travail ainsi que des aides pour l'éducation et le développement des compétences pour atténuer les effets ravageurs du chômage, améliorer la productivité et les revenus, réduire le découragement et s'assurer que les systèmes et politiques de formation et d'éducation soient mieux adaptés aux demandes actuelles et futures du marché de l'emploi.

Investir dans la formation. Les entreprises pourraient tirer avantage de la réduction des coûts de formation associée à des niveaux de production inférieurs pour investir dans le développement des compétences de leur personnel, notamment en ligne, y compris les jeunes apprentis et autres jeunes travailleurs avec l'objectif d'améliorer leur productivité à long terme.

Investir dans l'apprentissage en ligne. Pour réaliser les avantages potentiels de l'apprentissage en ligne, il est essentiel d'augmenter les investissements dans la connectivité à large bande, les équipements TIC et les compétences numériques des étudiants et des professeurs/formateurs, et des cursus de qualité adaptés à un public virtuel. Les jeunes qui rencontrent des obstacles pour accéder à l'apprentissage en ligne ont besoin d'un soutien ciblé et immédiat. Des possibilités d'apprentissage virtuelles basées sur le travail peuvent également aider les jeunes à acquérir une expérience de travail précieuse même si des restrictions de mouvement sont en place.

Élargir l'accès à la protection sociale et à l'assurance maladie. Assouplir les exigences d'éligibilité aux prestations sociales et de chômage peut être associé à un accompagnement et un soutien à la recherche d'emploi. Les transferts d'argent doivent atteindre les jeunes qui travaillent dans l'économie informelle, potentiellement par le biais de plateformes digitales qui permettent d'atteindre rapidement ceux qui en ont le plus besoin,

notamment dans les zones rurales.³⁴ L'accès aux programmes publics d'emploi doit être élargi pour s'assurer que les jeunes en situation de vulnérabilité, notamment ceux qui sont dans des situations de conflit et de fragilité, aient accès à des aides au revenu et à des opportunités d'emploi à court terme.

Améliorer les services publics de l'emploi. Les solutions nécessitent des services publics de l'emploi publics agiles, inclusifs et informés capables de prendre en charge simultanément un grand nombre de transactions et de services. Investir dans des SPE modernes est un élément important d'une mise en œuvre réussie de la reprise post-pandémie.³⁵

Programmes de subventions salariales et modalités de partage du travail ciblés sur les jeunes. Une fois que les mesures de confinement auront été levées, les subventions salariales réduiront les coûts de rétention, d'embauche et de la formation des jeunes. Les subventions salariales se sont révélées efficaces pour accroître les perspectives d'emploi à long terme pour les jeunes – des compétences, de la productivité et de possibilités d'emploi plus élevées³⁶ aux changements dans les préférences et le comportement des jeunes. L'expansion de dispositions de partage du temps de travail (réduction subventionnée du temps de travail) est essentielle à la protection des jeunes travailleurs. De telles mesures devraient être possibles pour tous les jeunes, quel que soit le type de contrat de travail.

Accroître le soutien apporté aux micro, petites et moyennes entreprises dirigées par des jeunes. A court terme, l'aide aux jeunes entrepreneurs et aux coopératives de jeunes devrait se concentrer sur un appui financier ainsi que sur l'accès aux services de développement et d'accompagnement des entreprises pour s'assurer que celles-ci résistent à la crise. Le soutien doit cibler les obstacles que rencontrent les jeunes pour accéder aux programmes disponibles. A plus long terme, les jeunes entrepreneurs auront besoin d'aide pour adapter leur modèle d'entreprise aux changements de la demande (par ex. demande plus importante de EPP et de

³⁴ OIT (2017). [Emploi et questions sociales dans le monde 2016 : transformer l'emploi pour en finir avec la pauvreté](#) (Genève).

³⁵ OIT (2017). [Tendances mondiales de l'emploi des jeunes](#).

³⁶ Heckman, J., Lochner, L., Cossa, R. 2002. "Learning-by-doing vs. on-the-job training: Using variation induced by the EITC to distinguish between models of skill formation". Document de travail 9083. National Bureau of Economic Research.

produits de santé)³⁷ et de tirer profit des opportunités qui se présentent dans les secteurs émergents de l'énergie verte. Cela peut inclure le soutien à l'investissement dans les infrastructures des TIC pour améliorer le marketing en ligne et les services clientèle et l'adoption de technologies propres. Une activité économique réduite signifie également l'arrivée de nouvelles opportunités lorsque les économies reprendront. Les jeunes innovants sont en excellente position pour tirer profit de ces changements par le biais du développement des start-ups et des entreprises, même s'ils auront besoin de toute une gamme de services de soutien pour y parvenir.

Protéger les jeunes travailleurs

Des efforts concertés sont nécessaires pour protéger les jeunes travailleurs occupant des emplois indispensables, comme les personnels de santé et les personnels soignants, ainsi que ceux qui arrivent sur le marché du travail ou reprennent leur poste après la levée des mesures de fermeture des lieux de travail.

Les jeunes travailleurs constituent un groupe hétérogène et de nombreux facteurs liés à leur âge tels que leur stade de développement physique, psychosocial et émotionnel, leurs compétences et expérience professionnelles affectent la probabilité qu'ils soient exposés à des risques, accidents et maladies professionnels. Dans le contexte actuel, ces facteurs peuvent accroître la vulnérabilité des jeunes travailleurs au risque de contagion, notamment ceux qui exercent des professions essentielles. Les risques ergonomiques et psychosociaux liés au travail associés à la pandémie affectent les jeunes travailleurs, notamment les jeunes femmes confrontées à une charge croissante de soins non rémunérée. La gestion de la santé et de la sécurité au travail doit garantir que des mesures de contrôle appropriées soient adaptées aux jeunes travailleurs, notamment leur formation, leurs équipements de protection personnels adaptés et leur participation.

Promouvoir le dialogue social

Le dialogue social devrait être utilisé pour atténuer les effets négatifs du COVID-19 sur les jeunes travailleurs, en traitant de problèmes comme la réduction du temps de travail, le chômage partiel, l'apprentissage et les stages pendant la pandémie, les précautions sanitaires à prendre

pour les jeunes sur le lieu de travail, ainsi que garantir le droit de se déconnecter. Le dialogue social devrait être renforcé pour améliorer les résultats du travail des jeunes, en incluant les jeunes dans les mécanismes et processus de dialogue social pour répondre aux priorités des jeunes, telles que les compétences et l'apprentissage tout au long de la vie, la santé et la sécurité au travail pour les jeunes, les salaires, le recrutement, l'apprentissage, les stages, la protection des données personnelles et autres éléments pertinents. De plus, un dialogue social efficace améliore la durabilité et l'impact des politiques économiques et de l'emploi.

Maintenir les droits des jeunes travailleurs et améliorer les capacités des organisations de travailleurs et d'employeurs

afin de représenter les jeunes travailleurs, y compris ceux de l'économie informelle, de l'économie rurale, les jeunes travailleurs migrants ainsi que les jeunes travailleurs des plateformes numériques. Il existe une très forte possibilité pour que la tendance vers des formes de travail temporaire et moins protégé parmi les jeunes, déjà bien visibles avant la crise, devienne une conséquence de la pandémie. Cela est susceptible d'être renforcé par la digitalisation qui offre des possibilités en particulier aux jeunes, mais pose également des défis supplémentaires dans les relations de travail dans les domaines comme l'économie des plateformes où les jeunes sont particulièrement actifs. La promotion de la liberté d'expression et d'un dialogue social efficace est cruciale pour protéger et améliorer les droits fondamentaux du travail des jeunes dans le cadre d'une réponse efficace à la crise économique provoquée par le COVID-19.

Des solutions globales à grande échelle sont nécessaires

La mise en oeuvre de vastes programmes garantissant l'emploi/la formation offre une solution globale là où de telles démarches sont possibles.

Le Programme de Garantie pour la jeunesse de l'Union Européenne donne un exemple de politique active du marché du travail anticyclique qui, en temps de crise, permet une intervention globale et rapide pour protéger les jeunes de l'exclusion à long terme du marché du travail. En combinant le soutien à l'entrée ou la réinsertion dans l'éducation, la formation et/ou l'emploi des jeunes en

³⁷ Il a été démontré que la combinaison d'un soutien financier aux entreprises dirigées par des jeunes avec une formation aux compétences en affaires et des services de conseil aux entreprises (notamment le mentorat) permet d'améliorer les résultats en matière d'emploi chez les jeunes. Cf. Kluve et al. 2017. Interventions to improve the labour market outcomes of youth: a systematic review. Campbell Systematic Review 2017:12.

danger d'être laissés pour compte, l'étendue élargie d'un tel programme apporte un soutien aux individus et peut également contribuer à la stabilisation macroéconomique, ce qui permet de soutenir le retour à l'emploi de manière générale. Dans les pays à revenu faible et à revenu intermédiaire, ainsi que dans des contextes de conflit ou fragiles, des réponses globales ciblant les jeunes, notamment des programmes et des garanties à forte intensité d'emploi, sont également nécessaires mais ils doivent être adaptés aux conditions particulières et peuvent avoir besoin de soutien interne et externe en ce qui concerne leur mise en œuvre et financement.

Annexe: L'enquête mondiale sur les jeunes et le COVID-19

L'enquête mondiale faite en ligne sur "Les Jeunes et le COVID-19" a été menée par l'OIT et les partenaires de l'Initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes du 21 avril au 21 mai 2020. Les personnes ayant participé à l'enquête ont été recrutées dans le monde entier au moyen d'un échantillonnage en boule de neige (non probabiliste). A la date du 21 mai, l'enquête disponible dans 23 langues, concernait 13 938 personnes de 18 à 39 ans et, après épuration des données, l'échantillon final comprend 13 329 réponses. Les personnes qui apparaissent dans le fichier de données définitif

représentent 112 pays de toutes les régions et tous les groupes de revenu de l'OIT.

La répartition des participants comprend: un groupe de jeunes entre 18 et 29 ans (11 179) et le groupe de comparaison avec des personnes entre 30 et 39 ans (2 150). Une majorité importante des participants sont des femmes (64 pour cent) et la plupart se répartissent soit dans la tranche d'âge de 18 à 24 ans (61 pour cent) soit dans celle de 25 à 29 ans (23 pour cent). Environ deux tiers des participants (59 pour cent) ont atteint un niveau d'éducation supérieure et 27 pour cent un niveau d'éducation secondaire au moins.

Tout au long de l'étude, des coefficients de pondération de la population ont été utilisés pour corriger les différences d'âge et de sexe entre les participants à l'enquête et la population générale du pays ayant un profil de niveau d'études semblable. Ces pondérations se basent sur les données ILOSTAT de la population en âge de travailler répartie par âge (18-29, 30-39), sexe et niveau d'études pour tous les états membres disponibles. Pour combler l'écart considérable qui existe entre le nombre de réponses par pays, les résultats sont pondérés au niveau des régions géographiques et des groupes de niveau de revenu. Les résultats présentés ici reposent sur une analyse préliminaire des données et fera l'objet d'une étude supplémentaire et de tests de robustesse.

Coordonnées

Organisation internationale du travail

Route des Morillons 4
CH-1211 Genève 22
Suisse

Service de l'Emploi, du marché du travail et des jeunes

E: emplab@ilo.org